

## **Etat des lieux dans le Rhône - prophylaxie 2022/2023**

Lors de la campagne de prophylaxie 2022-2023, les élevages bovins allaitants ont été dépistés en besnoitiose, en complément d'une surveillance biannuelle sur lait de tank pour les élevages laitiers. Dans un contexte d'expansion généralisée, la situation est tout à fait satisfaisante et maîtrisée dans le Rhône !

### **Besnoitiose, une situation favorable**

Ce dépistage généralisé a permis d'évaluer la présence de la besnoitiose dans un contexte d'expansion de la maladie en France, notamment dans les départements limitrophes du Rhône. « Nous ne savions pas tellement quel en serait le résultat » précise Bruno Grange, le président du GDS « et nous nous étions préparés à une situation plus compliquée ».

### **Des résultats rassurants**

Les résultats sont finalement tout à fait rassurants. En effet, sur 896 élevages allaitants, 25 seulement sont touchés (2,8% des cheptels) avec 153 bovins ayant un résultat d'analyse positif (soit 0,7% des bovins de plus de 2 ans). Un cheptel laitier est également touché. Ces éléments permettent de confirmer qu'une stratégie d'éradication a tout son sens dans notre département.

### **Un accompagnement individualisé**

Ainsi, pour tous les élevages touchés, le GDS du Rhône a proposé un accompagnement adapté à chaque situation en lien avec la proportion d'animaux atteints (souvent peu importante). Les cheptels les moins touchés ont reçu une aide à l'élimination sous réserve d'isolement des bovins séropositifs. Les cheptels les plus touchés ont été orientés vers un plan d'assainissement contenant trois mesures principales : le dépistage des bovins de plus de 6 mois, la conduite en lots et les réformes progressives. Ces plans sont menés conjointement avec le vétérinaire de l'élevage et permettent un soutien technique et financier.

### **Des éleveurs engagés**

La quasi-totalité des éleveurs concernés a engagé une démarche d'assainissement, ce qui est aussi très positif. Après 6 mois d'action, 99,1% des élevages n'ont pas de besnoitiose déclarée dans leur cheptel.

« Tout l'enjeu aujourd'hui est donc de maintenir ce bon état sanitaire », rappelle le président. « Cela passe par la poursuite des plans d'assainissement et par le maintien du contrôle d'introduction. Dans tous les cas il est essentiel de rester vigilant face à l'apparition de symptômes pouvant évoquer cette maladie. Nous remercions vivement le conseil départemental du Rhône qui nous a fortement soutenu dans cette démarche collective. »